



## COMITE DE PILOTAGE

## 22<sup>ème</sup> Réunion ordinaire du Comité de pilotage, le mardi 03 novembre 2015

### Compte rendu

Le Comité de pilotage a tenu sa vingt-deuxième réunion ordinaire le mardi 03 novembre 2015 au ministère des mines et de l'énergie.

Etaient présents à cette réunion dix-sept (17) membres du Comité de pilotage, ainsi que le Coordonnateur national et ses collaborateurs. Ci-joint la liste de présence.

La réunion a été ouverte à 9 heures 30 minutes sous la présidence du Ministre des mines et de l'énergie, Monsieur Dèdèriwè ABLY-BIDAMON, Président du Comité de pilotage. Celui-ci, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a exprimé sa joie de retrouver le Comité de pilotage suite à sa nomination au gouvernement. Il a donc félicité les représentants des différentes parties prenantes pour leurs efforts qui ont permis au Togo d'accéder au statut de pays conforme à la Norme ITIE. Le Ministre ABLY-BIDAMON a rassuré tous les acteurs de l'ITIE-Togo de son entière disponibilité à soutenir toutes les initiatives visant à maintenir et à renforcer la qualité de la mise en œuvre du processus pour permettre au Togo de conserver son niveau de performance et demeurer le meilleur modèle de progrès dans l'ITIE. Il a ensuite donné la parole au Coordonnateur national, Didier Kokou AGBEMADON, qui lui a souhaité la bienvenue en se félicitant de son retour au Comité de pilotage en tant que président de l'organe. Monsieur AGBEMADON lui a enfin exprimé ses vœux de bonne réussite et de succès dans cette mission. Le Président du collège de la société civile également a souhaité plein succès au Ministre pour son mandat à la tête du Comité de pilotage.

Après ces différents discours, l'ordre du jour de la réunion a été adopté comme suit :

1. Adoption du Compte-rendu de la 21<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage
2. Examen et adoption du rapport d'activités 2014
3. Examen et adoption du plan d'actions 2016
4. Programme de dissémination des rapports ITIE 2012 et 2013
5. Informations ITIE sur :
  - le Projet pilote sur la propriété réelle
  - la Consultation sur la validation
  - la 7<sup>ème</sup> Conférence mondiale ITIE
  - le processus de renouvellement des membres du CP et du CNS
  - le recrutement du conciliateur pour le rapport ITIE 2014
6. Divers

### 1. Adoption du Compte-rendu de la 21<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage

Le compte-rendu de la 21<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage tenue le lundi 30 mars 2015 a été discuté et adopté avec des amendements.

## **2. Examen et adoption du rapport d'activités 2014**

Le Coordonnateur national a présenté, sur demande du Président, un résumé du rapport d'activités de l'ITIE-Togo en 2014. Le document qui est élaboré selon le canevas de l'ITIE internationale fait 37 pages y compris les listes de présence aux réunions et autres documents joints en annexe. Il est structuré en trois (03) chapitres. Le premier chapitre consacré à la mise en œuvre de l'ITIE présente les composantes du plan d'actions, le référentiel des rapports ITIE-Togo 2012 et 2013 et les impacts de l'ITIE. Le chapitre 2 retrace les forces et faiblesses constatées dans la mise en œuvre du processus au cours de l'année 2014. Le chapitre 3 fait ressortir des suggestions à l'endroit du gouvernement sur les actions à mener afin d'atteindre les objectifs fixés pour la promotion de la transparence dans la gouvernance du secteur extractif.

A la suite de cette présentation, les membres ont formulé des observations sur le fond et la forme du document. Concernant le fonctionnement des organes, les membres ont voulu que les différentes décisions prises par les organes pour orienter le processus y soient relevées. Ils ont également demandé que la liste des entités déclarantes soit renvoyée dans les annexes et que les points sur les impacts de l'ITIE soient reformulés vu que ces impacts ne sont pas mesurables. Ils ont aussi demandé que le rapport fasse ressortir clairement les exigences respectées ou non respectées.

Le Comité de pilotage a recommandé que le Secrétariat technique rappelle de temps en temps les recommandations des différents rapports ITIE afin que les membres du Comité puissent faire efficacement le suivi de leur mise en œuvre et veiller que des corrections dues soient effectivement apportées aux irrégularités. En ce qui concerne les écarts constatés dans les rapports ITIE, les membres ont trouvé nécessaire que le temps entre le rapport provisoire et le rapport final ITIE soit plus long pour permettre aux entités déclarantes de corriger certaines erreurs qui pourraient augmenter les écarts. Les membres du Comité de pilotage ont pris l'engagement de s'investir davantage dans leur rôle de relais pour sensibiliser leur structure de provenance afin que les formulaires de déclaration soient bien remplis et que les recommandations les concernant soient mises en œuvre.

Afin d'envisager plus raisonnablement les perspectives, les membres du Comité de pilotage ont demandé que les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du processus soient relevées dans un paragraphe du document de sorte à inspirer les mesures à prendre pour améliorer la gouvernance par l'ITIE.

Le Comité de pilotage a enfin recommandé que le rapport d'activités de l'année n-1 soit élaboré plus tôt afin que le Comité de pilotage puisse l'examiner au plus tard en juin de l'année n pour sa publication effective au 1<sup>er</sup> juillet comme l'exige la Norme ITIE.

C'est après ces observations suivies de discussions que les membres du Comité de pilotage ont adopté le rapport d'activités sous réserve des amendements dont le Secrétariat technique doit tenir compte dans la version finale du document.

## **3. Examen et adoption du plan d'actions 2016**

Le plan d'actions 2016 est un extrait actualisé du plan d'actions triennal 2014-2016. Ce plan a été modifié par faute de financement et aussi pour les besoins de la validation dont fera l'objet le Togo en octobre 2016. Ce plan d'actions est donc remis à jour pour favoriser l'adéquation des activités à la satisfaction des principes et exigences de l'ITIE afin de rendre crédible et visible le processus de l'ITIE au Togo.

Les membres du Comité de pilotage ont proposé que le Secrétariat technique sépare le plan d'actions du budget. Le budget qui sera soumis à l'examen des membres du Comité de pilotage doit présenter de façon détaillée toutes les rubriques du budget qui doivent être assez réalistes.

Pour le problème de manque de financement, les membres ont proposé qu'à une prochaine réunion, ils réfléchissent ensemble sur la mobilisation des ressources pour que le processus ITIE soit viable. Ainsi donc, l'adoption du plan d'actions est renvoyée à l'ordre du jour d'une prochaine réunion afin de disposer de plus de temps pour discuter le plan d'actions en même temps que le budget de l'année 2016.

#### **4. Programme de dissémination des rapports ITIE 2012 et 2013**

La dissémination des rapports ITIE 2012 et 2013 se fera dans les régions administratives et dans les localités minières. Dans ces localités, la dissémination sera couplée avec les visites des sites et la rencontre des communautés locales afin de les sensibiliser et échanger avec elles sur leurs conditions de vie. Il est également prévu des ateliers de présentation des deux rapports à Lomé aux parlementaires et aux magistrats de la Cour des comptes. Ensuite un débat national aura lieu autour des deux rapports et du processus en général. Les émissions débats radio et télé sont aussi au programme. Ces deux rapports seront traduits en Ewé, Kabyè et Anglais.

Ces différentes activités devraient commencer depuis le mois d'août 2015 mais jusqu'à présent la Banque Africaine de Développement qui finance ces activités à travers le Projet d'Appui à la mobilisation des Ressources et au Renforcement des Capacités Institutionnelles (PAMOCI) n'a pas encore donné son avis de non objection pour les décaissements.

Le Comité de pilotage a toutefois recommandé que la dissémination des deux rapports soit faite avant la fin de l'année 2015.

#### **5. Informations ITIE**

Le Coordonnateur national a informé les membres du Comité de pilotage sur différents points à savoir :

##### **- Le Projet pilote sur la propriété réelle**

Le Togo a fait partie du projet pilote sur la propriété réelle qui a donné lieu à des enseignements. Le Conseil d'Administration international pense désormais élargir la propriété réelle à toutes les sociétés cotées ou non en bourse. Cette nouvelle disposition sera intégrée dans la Norme ITIE qui sera modifiée à la Conférence mondiale de Lima.

##### **- La Consultation sur la validation**

La validation qui sera financée par le Secrétariat international intègre désormais la propriété réelle. À la 7<sup>ème</sup> Conférence mondiale, des réflexions seront menées afin de revoir le mode d'évaluation des pays.

##### **- La 7<sup>ème</sup> Conférence mondiale ITIE**

La 7<sup>ème</sup> Conférence mondiale de l'ITIE aura lieu les 24 et 25 février 2016 à Lima au Pérou. Le Secrétariat international prend en charge quatre (04) membres du groupe multipartite dont au moins un membre de la société civile. A cette Conférence, le Conseil d'administration sera

renouvelé et un nouveau Président de l'ITIE sera élu en remplacement de l'actuelle Présidente en fin de mandat.

- **Le processus de renouvellement des membres du CP et du CNS**

Le renouvellement des membres du groupe multipartite sera effectif d'ici la fin de l'année 2015. Le Secrétariat technique se chargera de lancer la procédure de renouvellement des membres des différentes structures concernées.

- **Le recrutement du conciliateur pour le rapport ITIE 2014**

Le point sur le recrutement du conciliateur pour l'élaboration du rapport ITIE-Togo 2014 n'a pas pu être discuté. Les membres ont estimé qu'étant donné que le conciliateur a été déjà recruté, ils n'ont plus qu'à prendre acte de la situation. Le Secrétariat technique a expliqué que le recrutement du conciliateur a suivi toutes les étapes requises depuis l'adoption des Termes de Référence par le Comité de pilotage jusqu'au recrutement en passant par l'Avis à Manifestation d'intérêt et la demande de proposition. Le recrutement a été effectué selon les procédures nationales des marchés publics sous la supervision de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP).

Cette étape achevée, la Norme ITIE voudrait que le Comité de pilotage approuve le choix du Conciliateur. La DNCMP a donné son avis de non objection, mais le marché n'est pas encore conclu tant que le contrat n'est pas approuvé par l'autorité d'approbation compétente. Il ne s'agit donc pas de prendre acte du recrutement du Conciliateur, mais de l'approuver. Vu l'importance du sujet et étant donné que l'heure était avancée, le Comité de pilotage a préféré renvoyer ce point également à l'ordre du jour de la prochaine réunion qui doit se tenir dans les meilleurs délais.

## 6. Divers

Tous les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, le Président a mis fin à la réunion tout en souhaitant que la dynamique constatée dans l'intervention de chaque membre au cours des débats du Comité de pilotage soit maintenue pour la réussite du processus.

La réunion a pris fin à 14 heures 05 minutes par une photo de famille suivie de cocktail.

**Adopté à Lomé, le 12 février 2016**

*Pour le Comité de pilotage*

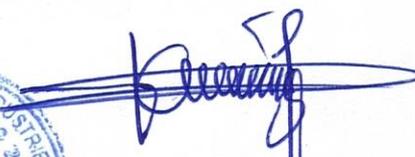
*Séance ordinaire du 03 novembre 2015*

Le Coordonnateur national

Le Président



Didier Kokou AGBEMADON



Dédériwè ABLY-BIDAMON

